

Juin 2017

ETERCY

BULLETIN MUNICIPAL 2017



SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04.50.69.71.80

Fax: 04.50.69.41.28

@ mairie@etercy74.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi: 17h00 à 19h00

Jeudi: 17h00 à 19h00

Permanence des élus:

Monsieur le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous pris au secrétariat.

SOMMAIRE

Edito	p.3
En route pour bien vivre ensemble	p.4
Evènements 2017	p.5
Déclarations de travaux	p.6
Budget communal 2017	p.7 à 11
Activités périscolaires	p.12 à 15
Le mot de l'école	p.16
Cap Loisirs	p.17 à 19
Ufoval	p.20
Environnement	p.21
Jeunesse	p.22 à 23
Travaux	p.24 à 25
Communication	p.26
Commune Nouvelle	p.27
CPIE Bugey Genevois	p.28
Aide à Domicile Rumilly	p.29
J'ai une passion	p.30 à 31
Associations	p.32 à 33
Etat Civil	p.34
Etercy d'Antan	p.35
Infos pratiques	p.36



ALP'CHARPENTE
Georges Vanet artisan depuis 1991
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
ISOLATION DE TOITURE
OSSATURE BOIS
NEUF ET RENOVATION

Georges VANET
Gérant

TEL. 04 50 69 74 85 - FAX 04 50 51 45 98
154 route de Hauteville 74150 ETERCY Courriel: alpcharpente@orange.fr
SARL au capital de 9000 € RCS ANNECY 383 533 650 00032



Edito du maire



En marche ! contre les incivilités.

En 10 ans, la population vivant dans la commune a augmenté de 20%.

Les 800 habitants que compte la commune occasionnent des flux importants de circulation.

Des vitesses excessives sont, trop souvent, à déplorer à l'intérieur de l'agglomération et sur les différentes voies communales adjacentes.

Je me dois de rappeler que l'espace routier est à l'usage de tous : automobilistes, véhicules professionnels, engins motorisés, cyclistes, piétons, ...

J'en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun au volant de sa voiture ou de son tracteur, au guidon de son scooter ou de sa moto pour respecter le Code de la Route.

Saisi de cette réalité d'insécurité routière, le Conseil Municipal unanime, a confié au cabinet LONGERAY l'étude de la mise en sécurité de la totalité de la RD238 en agglomération.

La sécurité des usagers piétons sur ce linéaire est le principal objectif auquel devra répondre cette étude. Ensuite nous mettrons en œuvre, en 2018, le programme d'aménagement de cette étude.

Par ailleurs, nous aspirons tous au « bien vivre ensemble », alors je pense nécessaire de rappeler également les règles élémentaires de civisme, nous l'avons je crois déjà fait à maintes reprises, j'en suis même certain, mais à Etercy c'est comme les vaccins, il faut un rappel ! C'est ce que nous faisons dans ce numéro de juin avec encore plus d'énergie, pourquoi ?

Tout simplement, parce que les valeurs essentielles comme le civisme et la solidarité s'effacent pour laisser place à l'incivilité, voire à l'individualisme et au non respect des lois en général... « Nous connaissons tous très bien nos droits, mais nous ignorons nos devoirs ! »

Je suis formel: l'incivilité, c'est l'ignorance et le rejet des règles élémentaires de la vie sociale, alors en tant qu'adultes nous devons être un exemple pour la jeunesse, je pense que la meilleure solution serait d'être attentif à respecter les règles de vie commune...

Je fais le pari d'une prise de conscience collective et c'est aux citoyens d'en décider.

Bien cordialement,

Votre Maire, Jacques COPPIER

En route, pour bien vivre ensemble.

Avec ce message, il est bon de rappeler les règles élémentaires de respect en collectivité :

La politesse : elle se vit dans la rencontre, le croisement des personnes, dire bonjour, au revoir, merci, sont du raffinement, de la distinction, mais surtout des bonnes manières.

Le stationnement : les trottoirs sont des voies pour piétons, alors de grâce respecter cette règle simple et sans contrainte.

La priorité aux piétons : les véhicules doivent céder le passage, dès que le piéton manifeste le désir de s'engager sur la chaussée en agglomération, hélas le piéton subit...

Le respect du bien d'autrui : la dégradation de biens publics, tags, mobiliers urbains, panneaux signalétiques.

La pollution volontaire : les papiers, mégots, canettes, capsules, jetés à terre proche de l'entrée du cimetière.

La cigarette dans les lieux publics : l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école, à l'intérieur de la salle communale comme dans tous les lieux publics est de mise. Les mégots jetés par terre représentent une pollution pour l'environnement.



Les points d'apports volontaires de déchets : ils sont installés nombreux sur la commune et gérés par la C3R, la collecte répond à des conditions précises de tri de vos déchets ménagers. Enfin, ne déposez pas d'encombrant sur le sol, au mépris des règles de civilité, une déchetterie existe à Broise (Rumilly).

Je persiste à penser que la négligence de ces personnes ne donne pas exemple à notre jeunesse. Même le cimetière, endroit sacré, est touché au niveau du point de déchets verts.

Végétation privée débordante sur le domaine public : afin de garantir la sécurité de tous, les habitants sont tenus d'assurer l'alignement et l'élagage de leurs haies en bordure ou en surplomb du domaine public.

Je pourrais également citer : les excès de vitesse, les déjections canines non ramassées sur les trottoirs ou les espaces publics, la divagation des chiens, les nuisances sonores de tondeuses et débroussailleuses lors des heures de repas, les fumées qui envahissent les habitations voisines, écobuage et barbecues, etc.

Notre jeunesse a besoin de nous comme exemple. Il ne faut pas que la négligence et l'incivilité d'une faible partie de la population leur transmettent ces mauvais réflexes.

Respecter ces consignes, c'est respecter ses voisins ! Merci à tous ceux qui le font déjà !

Evénements 2017

VŒUX 2017

Le 6 janvier 2017, M. le Maire a présenté ses vœux et vous étiez nombreux à ce rendez-vous.

A cette occasion, M. Pierre BLANC, Président de la Communauté de Communes de Rumilly, ainsi que M. Christian HEISON, Conseiller Départemental du Canton de Rumilly, ont pris la parole pour souligner le dynamisme et le développement de notre commune.



REPAS DES AÎNES

Comme chaque dernier dimanche de janvier, le repas des aînés a eu lieu dans la salle polyvalente de l'école.

Une nouvelle animation a été appréciée par l'ensemble des convives.

Comme depuis de nombreuses années, un excellent menu nous a été préparé par l'artisan traiteur de Rumilly, M. Jacques DUNAND.



ASSOCIATIONS

Le 8 Février, une réunion de travail inter associations s'est tenue dans la salle du conseil municipal.

Le but de celle-ci était de mettre des idées en commun pour faciliter l'organisation de certaines manifestations.

Cette réunion très constructive a mis en évidence: l'union fait la force.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Les habitants de CHAVANOD et ETERCY se sont retrouvés, avec les équipes municipales. Sous l'autorité du Capitaine Guilleteau se sont rassemblés:

Le piquet d'honneur du 27ème BCA, les Anciens Combattants ed Chavanod et d'Etercy. Autour des porte-drapeaux et du Chœur d'Hommes du Semnoz, les habitants des deux communes ont célébré la mémoire de nos chers disparus.

Avant la cérémonie, une gerbe a été déposée au Monument des Creuses où 4 otages ont été fusillés en représailles des incidents de Chavaroche en juin 1944.



Déclarations de Travaux

n° d'enregistrement	Nom et adresse des travaux	Nature des travaux	Décision
74 117 16 x 0028	THILLOU Pierre, 353 route des Châtaigniers	Garage	Accordé
74 117 16 x 0029	SERVETTAZ Jean-Paul, 74230 La Balme de Thuy	Division parcellaire	Accordé
74 117 17 x 0001	BELLEVILLE Florent, 49 route de Chez Belleville	Silo à grain extérieur	Accordé
74 117 17 x 0002	BELLEVILLE Florent, 49 route de Chez Belleville	Changement couverture de toit	Accordé
74 117 17 x 0003	BELLEVILLE Florent, 49 route de Chez Belleville	Revêtement façade	Accordé
74 117 17 x 0004	GEORGE Bernard, 403 route des Châtaigniers	Division parcellaire	Accordé
74 117 17 x 0005	BERTHOLON Laurent, 74 route de Charmessy	Portail	Accordé
74 117 17 x 0006	SERVETTAZ Guy, 66 route du Bioley	Nurserie à veaux	Accordé
74 117 17 x 0007	BOUSSY Pascal, 558 route d'Annecy	Clôture	Refusé
74 117 17 x 0008	ROUX Marinette, 172 route des Frasses	Division parcellaire	Accordé
74 117 17 x 0009	BOUSSY Pascal, 558 route d'Annecy	Clôture	Accordé
74 117 17 x 0010	VINCENT Thierry, 56 route de Crêt-Dieu	Réfection toiture	Accordé
74 117 17 x 0011	CARTEAUX Maryvonne, 341 route des Châtaigniers	Modifications extérieures	Accordé
74 117 17 x 0012	PETELLAT Denis, 165 route des Evrats	Abri de jardin	Accordé
74 117 17 x 0013	BASTIAN Yan, 11 route de la Fruitière	Balcon	Accordé
74 117 17 x 0014	BOISIER Sophie, 233A route d'Hauteville	Clôture	Accordé
74 117 17 x 0015	BUTTARD Philippe, 1445A, route d'Hauteville	Division parcellaire	Refusé
74 117 17 x 0016	PARENT Bernard, 38 route des Tennis	Cellules photovoltaïques sur toiture	Accordé
74 117 17 x 0017	LIGNIER Emeric, 30 route de l'École	piscine	Accordé



BUDGET 2017

LA MUNICIPALITE TIENT SES ENGAGEMENTS

Le 23 mars dernier, les élus du Conseil municipal ont adopté le budget de la commune.

La volonté municipale est de maintenir un budget responsable pour répondre aux besoins et exigences des Eterciens.

Cette volonté se décline sur les travaux d'investissement qui ont atteint depuis les deux derniers exercices un niveau inégalé depuis plusieurs décennies.

Grâce à la mise en place d'une gestion méthodique de nos ressources, de nos dépenses et à des efforts de gestions anticipés (PEF 2015/2017 Plan Economie de Fonctionnement), le maintien d'un budget fort est possible sans pour autant augmenter les impôts.

Un niveau d'investissement très important pour 2017.

- **Bâtiments publics**, remise en état de deux appartements :
 - 1^{er} étage au dessus de la salle communale,
 - 1^{er} étage de l'ancien Presbytère
- **Voirie** :
 - Aménagement du Bioley,
 - Aménagement des Fontaines,
 - Aménagement de la sécurité sur la RD238
 - Accessibilité des bâtiments, 1^{ère} tranche année 2017.

Il en est ainsi depuis 2015. La Municipalité maintient le cap sur les projets du mandat.

Parallèlement, la dette parfaitement maîtrisée se décompose:

- Intérêts à hauteur de : 16 842,98 ¤
- Capital à hauteur de : 54 214,31 ¤

Les annuités de l'exercice 2017 : 71 057,29 €

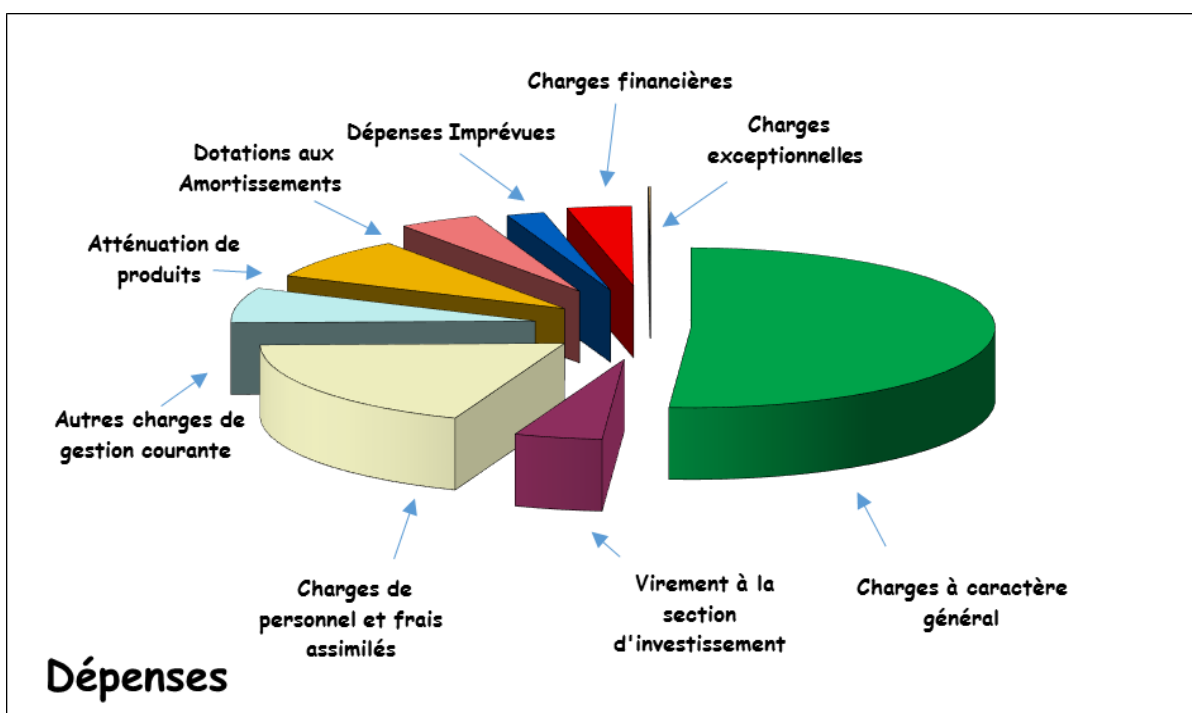
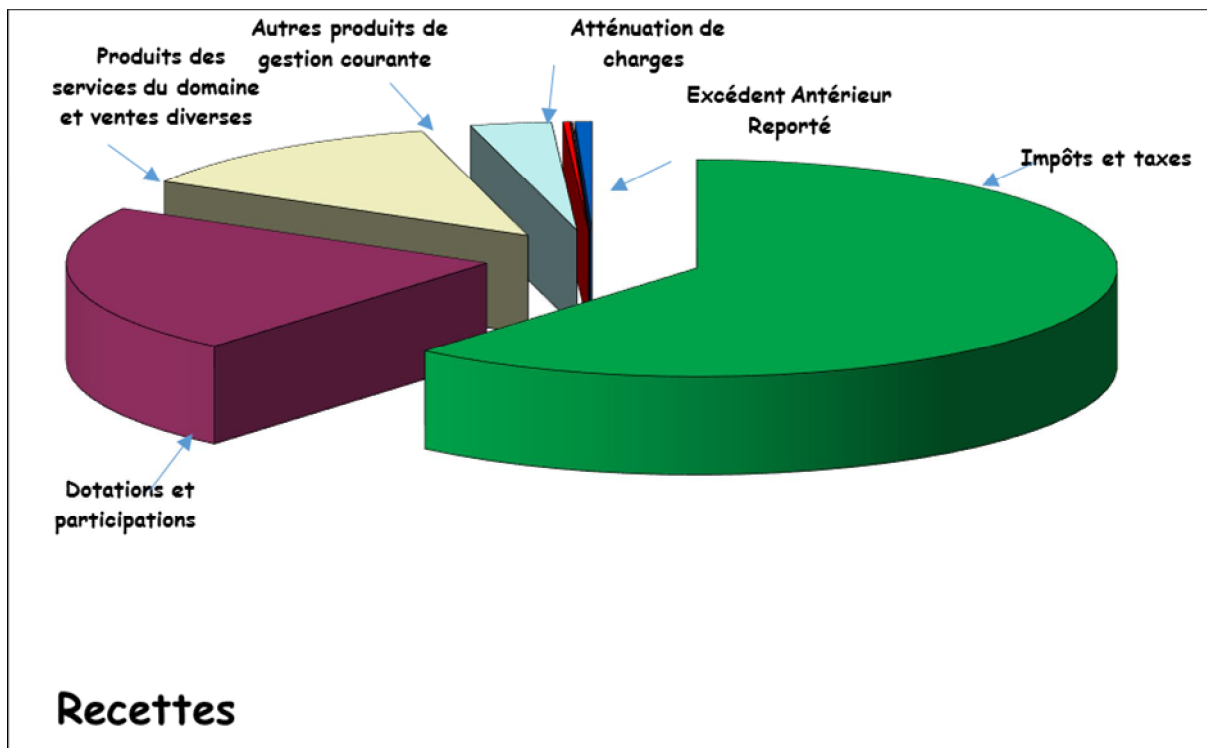
Pour mémoire,

- La dette au 1^{er} janvier 2017 est de 461 819 ¤.
- La dette au 1^{er} janvier 2018 sera de 707 605 ¤.

La capacité de désendettement de la Commune (encours de la dette/capacité d'autofinancement) au 1^{er} janvier 2017 est de 36 mois; elle sera de 57 mois au 1^{er} janvier 2018 et représentera 885 ¤ par habitant.

BUDGET PRIMITIF 2017

FONCTIONNEMENT-Budget Principal

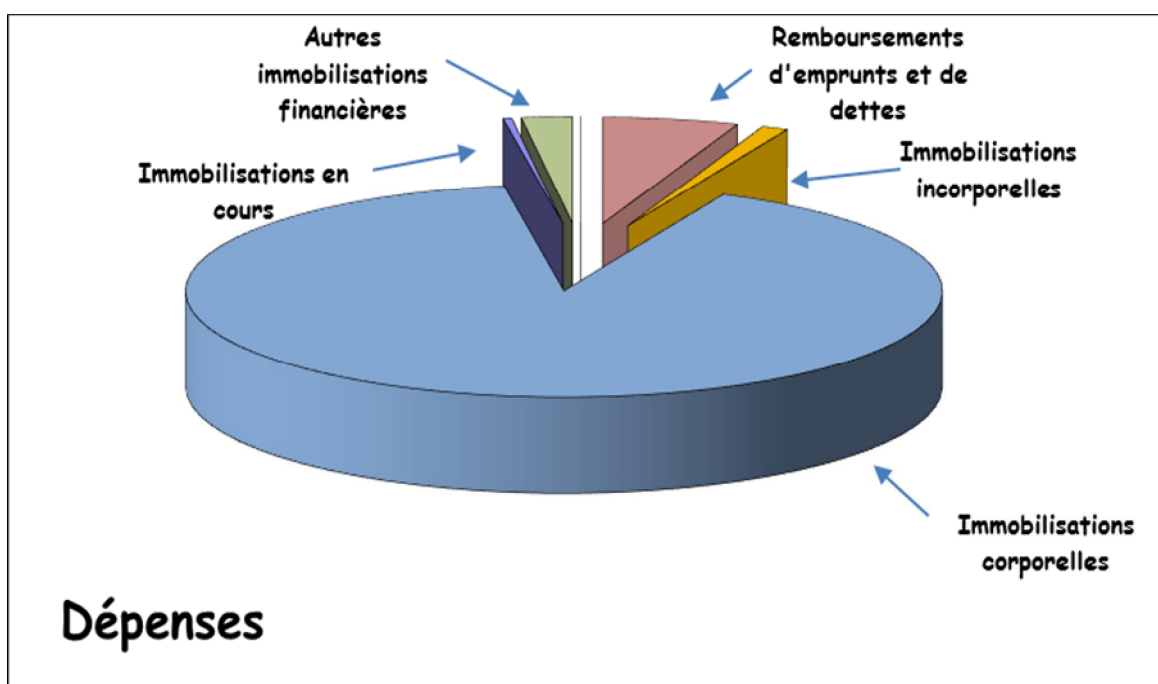
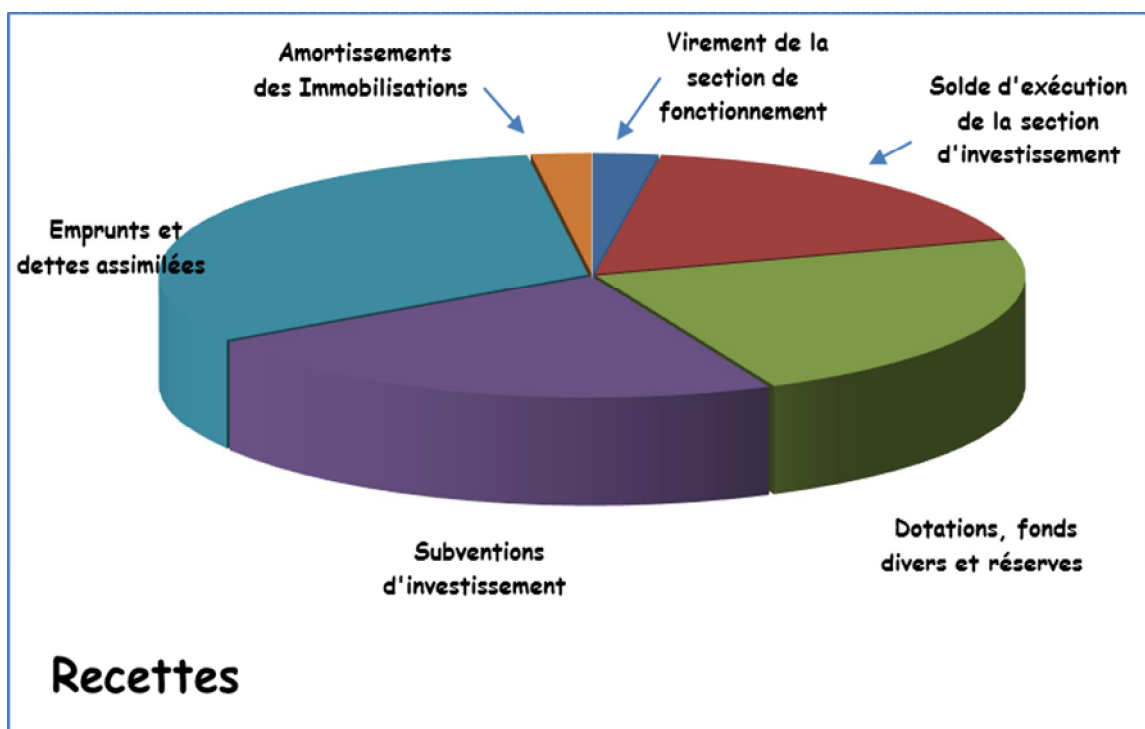


Recettes	2017
Impôts et taxes	304 701.00 €
Dotations et participations	110 400.00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	62 600.00 €
Autres produits de gestion courante	15 500.00 €
Atténuation de charges	1 300.00 €
Produits exceptionnels	300.00 €
Excédent Antérieur Reporté	3 230.81 €
Transferts de charges	0.00 €
TOTAL	498 031.81 €

Dépenses	2017
Charges à caractère général	254 786.00 €
Virement à la section d'investissement	23 269.22 €
Charges de personnel et frais assimilés	93 850.00 €
Autres charges de gestion courante	35 205.00 €
Atténuation de produits	42 000.00 €
Dotations aux Amortissements	21 411.59 €
Dépenses Imprévues	10 000.00 €
Charges financières	17 010.00 €
Déficit Antérieur Reporté	0.00 €
Charges exceptionnelles	500.00 €
TOTAL	498 031.81 €



BUDGET PRIMITIF 2017 INVESTISSEMENT- Budget Principal



Recettes	2017
Virement de la section de fonctionnement	23 269.22 p
Solde d'exécution de la section d'investissement	166 750.33 p
Dotations, fonds divers et réserves	216 852.00 p
Subventions d'investissement	213 277.27 p
Emprunts et dettes assimilées	300 000.00 p
Amortissements des Immobilisations	21 411.59 p
Opérations domaniales	0.00 p
TOTAL	941 560.41 p

Dépenses	2017
Déficit antérieur reporté	0.00 p
Remboursement de TLE	0.00 p
Remboursements d'emprunts et de dettes	54 750.00 p
Immobilisations incorporelles	10 565.00 p
Immobilisations corporelles	852 356.00 p
Immobilisations en cours	3 489.41 p
Autres immobilisations financières	20 400.00 p
Opérations patrimoniales	0.00 p
TOTAL	941 560.41 p



Domaine de l'éducation et périscolaire

Agrandie au cours de l'année 2016 avec une nouvelle



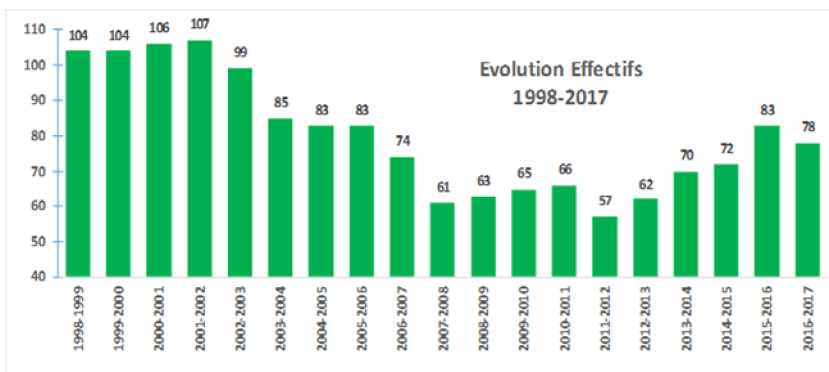
salle de classe et une salle de



sieste pour les maternelles, notre école accueille cette année 78 élèves. Après une rénovation des classes existantes en 2015 puis cet agrandissement, notre commune peut désormais accueillir dans d'excellentes conditions 4 classes autour d'une BCD (Bibliothèque et Centre de

Documentation) et d'une salle de garderie périscolaire à l'étage.

Cette restructuration nous permet de préparer sereinement les prochaines rentrées scolaires.



Classe de Céline JACQUEMIER

Classe de Laure MENARD
Remplacée par **Éric CHAPATON**

Classe de Frédérique ROSSI

Classe de Delphine PROVOST

Petites sections : 9
Moyennes sections : 16

Grandes sections : 6
CP : 10

CP : 6
CE1 : 7
CE2 : 5

CM1 : 13
CM2 : 6



Répartition des 78 élèves en 2017



Activités périscolaires : Restauration, garderie et TAP

Une équipe d'animation renouvelée depuis le 1^{er} Janvier 2017

Afin de s'entourer d'un personnel diplômé et compétent pour encadrer l'ensemble des temps périscolaires, la Municipalité a fait le choix d'utiliser les services de la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie. Une convention a donc été signée avec la FOL afin de bénéficier de ses compétences pédagogiques dans le domaine éducatif périscolaire. Cette collaboration nous permet aujourd'hui de mieux gérer le remplacement du personnel et d'assurer une permanence auprès des enfants dans le respect de la réglementation en vigueur.

Pour joindre le service
périscolaire
de 7h30 à 18h30
06.38.62.45.84

Ainsi, le service périscolaire de notre école est désormais encadré par 5 agents :

Depuis le 3 Janvier **Amandine AYER-JUGE** dirige le service. Présente sur le temps du repas de 11h30 à 13h30, les TAP de 15h45 à 16h30 et la garderie du soir de 16h30 à 18h30.



Christine BELLEVILLE, assure et anime le temps du repas. Mise en place et rangement du restaurant scolaire. Présente de 10h45 à 14h30.



Stéphanie COVET animatrice présente tous les jours dès 7h30 pour la garderie du matin, sur la pause méridienne de 11h30 à 13h30, durant les TAP de 15h45 à 16h30 et la garderie du soir de 16h30 à 18h30.

Laetitia GASPON animatrice présente sur la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et durant les TAP de 15h45 à 16h30.



Michèle MUGNIER agent municipal, ATSEM présente tous les jours dès 7h30 pour la garderie du matin, sur la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et durant les TAP de 15h45 à 16h30.

Restaurant scolaire

7 448 repas ont été livrés au cours de l'année 2016 soit une augmentation de plus de 17% par rapport à l'année précédente. Avec une moyenne journalière de 51 élèves, nous ne doutons plus que ce service est un réel besoin pour les familles. Nous restons vigilants sur la qualité des repas servis et sur ce moment important au cours de la journée de l'enfant. Le contrat de 3 ans avec le prestataire ELIOR arrivant à terme en cette fin d'année scolaire, un nouvel appel d'offres est actuellement en cours afin de maintenir ce service de livraison de repas en liaison chaude.

Souhaitant continuer à financer largement cette prestation en direction des Parents d'élèves d'Etercy, la Municipalité a mis en place cette année un tarif différent pour les familles extérieures à notre commune.

Tarifs appliqués pour l'année scolaire en cours:

Quotient Familial	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Familles d'Etercy	4,06 €	4,44 €	4,83 €	5,20 €
Familles extérieures	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €

A noter que ces tarifs incluent le prix du repas et 2 heures d'encadrement de l'élève de 11h30 à 13h30

Garderie périscolaire

La fréquentation de ce service est en continuelle progression puisque 4 457 heures ont été réalisées en 2016 soit une augmentation de 27% par rapport à l'année 2015. Cette prestation est financée à hauteur de 30% par la municipalité (5 700 € pour l'année 2016), 67% par les familles et 7% par la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie.

Tarifs appliqués pour l'année scolaire en cours:

Quotient Familial		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Forfait Matin	Familles Etercy	1,80 €	1,94 €	2,10 €	2,28 €
	Familles extérieures	3,10 €	3,25 €	3,40 €	3,50 €
Forfait 1 ^{ère} heure (avec goûter)	Familles Etercy	2,97 €	3,12 €	3,26 €	3,41 €
	Familles extérieures	4,10 €	4,25 €	4,40 €	4,50 €
1/2 heure supplémentaire	Familles Etercy	1,17 €	1,31 €	1,46 €	1,63 €
	Familles extérieures	2,10 €	2,25 €	2,40 €	2,50 €



TAP : Temps d'Activités Périscolaires

Organisée dans le cadre d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire) et validée par les services de l'Education Nationale et ceux de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les 3 heures hebdomadaires libérées par la Réforme des rythmes scolaires ont été planifiées différemment depuis la rentrée scolaire de

Septembre 2016. En accord avec le Conseil d'École, $\frac{3}{4}$ d'heures par jour ont été libérés de 15h45 à 16h30.

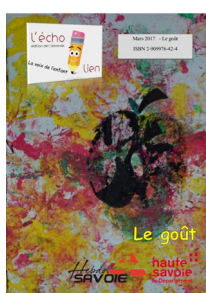
Cette nouvelle organisation, qui semble donner satisfaction permet de redonner aux plages « scolaires » de l'après-midi une durée plus importante, de mettre en place des journées identiques sur la semaine (excepté le Mercredi) et d'améliorer le rythme des maternelles (en fin et début d'après-midi).

L'équipe d'animation s'attache à proposer des activités variées, ludiques et enrichissantes à l'ensemble des enfants. C'est ainsi que les enfants sont devenus depuis Janvier 2017 de véritables éditeurs en participant à la réalisation de « L'écho lien »....



Tarifs appliqués pour l'année scolaire en cours:

Quotient Familial	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Familles d'Etercy	0,60 €	0,75 €	0,80 €	0,85 €
Familles Extérieures	0,90 €	0,95 €	1,00 €	1,05 €



Dans le cadre des TAP les enfants participent au projet journal de **l'écho lien**.

Les enfants ont fait la première page de couverture du deuxième numéro.

Pendant le printemps nous avons fait germer les graines de différentes plantes et aromates afin de voir l'évolution de celles-ci et de les mettre en terre.

Les beaux jours étant arrivés nous avons axé les activités des TAP sur le jardinage : les enfants ont pu planter différentes herbes aromatiques mais également des radis qu'ils ont pu manger par la suite. Nous attendons maintenant que toutes nos différentes plantations poussent.

Durant l'année les animatrices ont proposé chaque soir des jeux collectifs et des bricolages où les enfants peuvent s'épanouir.

Amandine

Le Mot de l'école : des Projets tout au long de l'année

Les 78 élèves de l'école d'Etercy se sont à nouveau retrouvés autour de plusieurs projets au cours cette année scolaire.

Dès le mois d'octobre, les enfants de la GS au CM2 ont participé à la rencontre Course longue à Rumilly organisée par l'USEP (Service sportif scolaire de la Fédération des Œuvres Laïques).



Avant les vacances de Noël, le Père-Noël est venu voir les enfants de l'école et leur apporter à chacun un petit cadeau.

A la rentrée des vacances de Noël, le projet « cirque » a débuté. Quatorze heures d'entraînement par classe avec notre intervenant Willy Vannerum, ont été nécessaires pour présenter le spectacle de cirque de caractère « STEAM » qui a eu lieu le 10 février 2017 à la salle des fêtes de Rumilly.

Le 15 mars, un bénévole de l'association ADATEEP 74 et un pompier sont intervenus à l'école dans le cadre de notre projet « être passager et être piéton » pour une sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires.

Le jeudi 23 mars, les élèves de GS et CP ont participé à une rencontre « jeux d'opposition » dans le cadre des rencontres scolaires USEP. Elle s'est déroulée à Vallières avec plusieurs écoles du secteur.

Depuis le mois de mars, M. STORTI, apiculteur, nous fait le plaisir de venir faire découvrir à l'ensemble des élèves « le monde des abeilles » qui se terminera pour les plus grands par une visite au rucher.

Enfin, cette année, les enfants de GS et CP vont à la piscine de l'Ile bleue, depuis début avril et jusqu'au 23 juin, soit 9 séances.



L'année s'achèvera par une sortie scolaire collective.

L'équipe enseignante remercie l'APE ainsi que la mairie pour leur participation financière toujours aussi généreuse qui permet l'ensemble de ces projets.

*Frédérique
Directrice de l'école*

Cap Loisirs

Un exemple de mutualisation qui fonctionne et qui permet d'offrir aux familles d'Etercy un service que notre commune ne pourrait pas organiser et supporter seule.



En effet, **CAP LOISIRS** est le fruit d'une collaboration étroite avec les communes de Marcellaz Albanais, Hauteville-sur-Fier et Vallières. A travers la mise en place d'un **Contrat Enfance Jeunesse** intercommunal (CEJ), la Municipalité peut définir sa politique Jeunesse et répondre aux besoins des familles.

En s'appuyant sur les services de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), l'animation est assurée par du personnel diplômé que les enfants d'Etercy côtoient aussi tout au long de l'année scolaire durant les activités périscolaires (cantine, garderie et TAP). Cette collaboration rassurante pour les petits et les grands permet à la Municipalité d'affirmer sa volonté d'œuvrer en direction notre jeunesse.



Avec un budget global de 170 527 € en 2016 (168 527 € en fonctionnement et 2 000 € en investissement), de nombreuses activités et séjours sont proposés tout au long de l'année.

Répartition financière :

Participation des 4 communes :	64 360 €	(38 %)	6 500 € pour Etercy
Participation des familles :	77 954 €	(46 %)	
Participation de la CAF :	28 213 €	(16 %)	



A noter pour l'année écoulée une légère augmentation de la fréquentation, puisque l'on compte 3 365 journées sur l'ensemble des séjours. Après la décision de mettre en place un transport tous les Mercredis après la classe (12h00) afin de conduire les enfants d'Etercy au Centre rural de Marcellaz, on note une augmentation des enfants de notre commune lors des Mercredis récréatifs.

Après quelques travaux, qui nous ont permis d'agrandir notre école, le Centre de Loisirs a pu réinvestir nos locaux, notamment durant les vacances de Printemps durant lesquelles 2 séjours d'une semaine se sont déroulés dans d'excellentes conditions.

Lionel SALSON
Maire-adjoint

Activités proposées :

Les **Mercredis récréatifs** : CAP Loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans tous les Mercredis après-midi de 12h à 18h30 sur le Centre rural de Marcellaz. A noter qu'un transport en car est proposé aux enfants d'Etercy dès la sortie des classes (12h) en direction de Marcellaz.



Séjours durant les petites vacances (Toussaint - Vacances d'hiver - Vacances de Printemps) : Les communes de Marcellaz, Hauteville sur Fier et Etercy accueillent tour à tour le centre de loisirs en proposant des activités diverses et variées avec de nombreuses sorties.



Activités d'été : le Centre de Loisirs fonctionne 3 semaines en Juillet et une semaine en Août (avant la rentrée des classes sur le centre rural de Marcellaz ; Des séjours à la semaine à thème sont proposés au mois de Juillet pour différentes tranches d'âge : Groupe des 4-6 ans / Groupe des 7-11 ans et Groupe des 11/16 ans.

Programme 2017 un été fort en émotion

Le **centre de loisirs** accueillera les enfants dès l'âge de 3 ans sur le centre rural de Marcellaz Albanais

PROGRAMME CENTRE DE LOISIRS
Le centre est fermé le 14 juillet

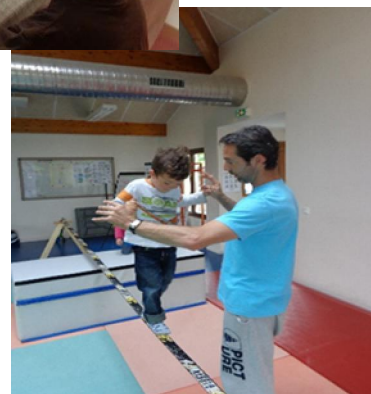
Du 10 au 13 juillet : Ça plane pour moi !!
Sortie luge d'été au Semnoz

Du 17 au 21 juillet : C'est vachement bien !
Sortie - visite de la ferme pédagogique - Les pratz - le vendredi

Du 24 au 28 juillet : Graine de Malice
Sortie « Labyrinthe de maïs » sous réserve de confirmation.

Du 31 juillet au 4 août : Petites bêtes aquatique
Sortie au plan d'eau de Rumilly le mercredi.

Du 28 août au 1^{er} septembre : Zik en Folie.
Semaine initiation percussion et jeux en rythme



Pour les plus jeunes (de 4 à 6 ans) : quelques nuits sous la tente à Seyssel

CAMPS du 10 au 13 juillet 2017
Thème : L'école des sorciers
Groupe 4-6 ans
15 places
Aqualoisirs: château gonflable, kart à pédales, slackline etc...

☎

CAMPS du 18 au 21 juillet 2017
Possibilité d'inscription le 17 juillet en centre de loisirs (tarif journée)
Thème : Le dernier maître de l'air
Groupe 4-6 ans
15 places
Aqualoisirs: château gonflable, kart à pédales, slackline etc...


Lieu : Seyssel

TARIFS
INSCRIPTION À LA SEMAINE OBLIGATOIRE

Tarifs journée :

Tranche	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
Communes	18.50€	19.50€	20.50€	21.50€
Extérieures	26.50€	27.50€	28.50€	29.50€

Pour le deuxième enfant : -2€ par tranche
 Pour le troisième enfant : -3€ par tranche
 Adhésion annuelle 2016/2017 :
 - 5€ pour les 4 communes
 - 8€ pour les communes extérieures
 - Inscription hors délai : 5€/enfant



Tranche	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
Communes	140€	145€	150€	155€
Extérieures	160€	165€	170€	175€

Séjours à thème pour les 7/11 ans et les 11/16 ans

CAMPS du 9 au 13 juillet 2017
Thème : L'école des sorciers

RDV directement au camping de Seyssel Ain le dimanche. Accueil de 14h30 à 16h00
Retour le jeudi à Marcellaz.
Accueil de 17h00 à 18h30

Groupe 7/11 ans
24 places
Activités: Big canoé + the defy épreuve
☎

Groupe 11/16 ans
24 places
Activités: Stand up paddle + the defy épreuve
Lieu : Seyssel

Tranche	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
Communes	180 €	190 €	200 €	210€
Extérieures	236 €	246 €	256€	266 €

Test aisance aquatique (fiche auprès de nos services)

CAMPS du 17 au 21 juillet 2017
Thème : Le dernier maître de l'air

Accueil le lundi à Marcellaz de 7h30 à 9h00
Accueil le vendredi à Marcellaz de 17h00 à 18h30

Groupe 7/11 ans
24 places
Activités : Accro branche + Seyssel boyard
☎

Groupe 11/16 ans
24 places
Activités : Accro branche + Seyssel boyard
Lieu : Seyssel

Tranche	1	2	3	4
	0 à 620	621 à 750	751 à 1200	1201 à plus
Communes	180 €	190 €	200 €	210€
Extérieures	236 €	246 €	256€	266 €

Test aisance aquatique (fiche auprès de nos services)

Programmes et infos disponibles au:

☎ 06.17.34.28.28 / 04.50.77.46.96

* infoparents@caploisirs-web.fr

Site internet: www.marcellaz-albanais.fr

2017 je pars en colo avec l'Ufoval



Développer son autonomie, sa capacité d'initiative, éveiller sa curiosité, voyager, sont des atouts importants dans les études et plus tard dans sa vie professionnelle et personnelle.

La colonie de vacances est le dernier lieu qui offre dans notre société tous ces possibles.

«Ensemble, donnons à nos enfants la chance de construire une vie et un monde meilleur où la tolérance et la fraternité sont des références fortes.»

Pour tout renseignement ou demande de brochures vacances 2017 :

Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie

3 avenue de la Plaine - BP 340

74008 Annecy Cedex

Tél : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06

Mail : ufoval@fol74.org - Site : www.fol74.org



Environnement, mise en place d'un compostage à usage collectif

Beau projet sur le plan écologique et humain

A l'initiative d'une habitante de la co-propriété « Le Verger », Madame Valette, un kit de compostage à usage collectif a été installé au pied de l'immeuble, fourni par la Communauté de Commune du Canton de Rumilly. Une initiative qui s'inscrit dans une démarche écoresponsable qui vise à sensibiliser le public à l'environnement et au tri des déchets.



12 sites similaires ont déjà été installés sur le territoire de l'Albanais (580 ménages concernés, 170 ménages utilisateurs). Le site d'Etercy, est le premier installé par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly depuis la dissolution du SITO A.

Un bénéfice financier indéniable, puisque d'une part, la quantité et le poids des poubelles va diminuer, impliquant une baisse des charges et d'autre part, l'humus ainsi produit servira à fertiliser les jardins et espaces verts. Bénéfice humain aussi, puisque les personnes d'un même immeuble seront réunies par une belle idée en accord avec la nature.

Comment le compostage collectif fonctionne-t-il ?

Ce système de compostage collectif part d'un projet de valorisation des bio-déchets. Il est basé sur la bonne entente de tous ses acteurs. La Communauté de Commune de Rumilly met un contenant (bio seau) à la disposition de chaque famille, afin que chacune d'entre-elles collecte ses épluchures et autres résidus végétaux de cuisine (marc de café, coquilles d'œufs, ...) pour les apporter dans un composteur prévu à cet effet. Tout ce qui est déposé dans le bac à compost n'ira pas à l'incinération. D'après les chiffres communiqués par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly, 30 à 50 % des ordures ménagères résiduelles sont composées de déchets compostables.

Quels avantages ?

L'ensemble des habitants du programme « Le Verger » a la possibilité de trier ses déchets ménagers, de produire sur place un engrais de qualité, gratuit, qu'il pourra utiliser pour son besoin personnel. Conjointement, il bénéficie d'une information et d'une sensibilisation sur la gestion des déchets et le tri dans sa globalité. Deux référents, Mesdames Valette et Ricard, assureront la liaison entre les habitants, le bailleur social (SA Mont-Blanc) et la collectivité pour le bon fonctionnement de ce site de compostage partagé. Belle initiative donc !

Pourquoi ne pas vous aussi faire votre compostage ? D'autant plus que chaque année, à l'arrivée des beaux jours, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly met à disposition des usagers des bacs à composte.



Jeunesse et vie scolaire, du côté des TAP

Curiosité, créativité, réactivité, les écoliers jardinent

L'arrivée du printemps était propice au jardinage. Les enfants découvrent, avec Amandine, animatrice sur le temps des Temps d'Activités Périscolaires, les bienfaits du jardinage: radis, plantes aromatiques, fleurs... sortent de terre dans le petit carré potager de l'école ! Un apprentissage ludique qui évolue au fil des saisons, plantation au printemps, puis entretien, puis enfin récolte... Et dégustation !

Le jardinage est une formidable source d'activités d'éveil et d'apprentissage. Il permet, en outre, une sensibilisation des écoliers au développement durable. A la fois axe de développement physique et intellectuel, le jardinage est une mine de découvertes et d'enseignements pour les enfants. Quel formidable support de sensibilisation au respect de la nature ! En effet, quoi de plus efficace que le jardinage pour faire prendre conscience aux enfants de l'impact de leurs gestes sur l'environnement ou pour leur faire découvrir le concept d'écosystèmes.

La municipalité a soutenu le projet en mettant à disposition des bacs de jardinage. Les élèves de l'école ont préparé le terrain, pour enfin voir les premières pousses. Pour fêter cela, les animatrices redoublent d'imagination. Dernièrement, elles ont organisé une radis party à l'heure du goûter ! Les enfants ont adoré !

« Les plantes aromatiques ont également poussé, et les enfants s'occupent bien du jardin » s'amuse à préciser Amandine.

Le jardin détient un pouvoir merveilleux : il crée un intérêt pour les légumes et les fruits. En effet, faire participer les enfants à la réalisation d'un potager et à son entretien est une façon créative de rendre les légumes et les fruits amusants, de leur donner le goût d'en manger et même de les cuisiner. Un jardin dans la cour de l'école attire les papillons, verdit l'environnement et incite les écoliers à aller dehors. De plus, jardiner est une occasion pour les enfants d'apprendre de façon active, de développer leur sens des responsabilités, leur motricité fine et leur vocabulaire. Bref un lot de bienfaits variés !



Les écoliers apprentis journalistes font la une de l'Echo Lien

Pourquoi, où, comment et quand ont-ils participé à l'Echo Lien ? Réponse ici et maintenant. C'est l'actu des enfants qui fréquentent les TAP.

Il était une fois... un beau projet. L'Echo Lien, un journal écrit uniquement par des enfants des écoles du canton de Rumilly dans le cadre scolaire ou périscolaire, selon les souhaits de chacune des écoles. L'Echo Lien sort chaque trimestre avec à chaque fois un thème bien différent. A Etercy, les enfants sont ravis de participer. Le premier numéro est sorti en décembre, un peu avant les vacances de Noël avec pour thème, « écologie, environnement ». Le second, distribué en mars traitait du goût. Et surprise ! La rédaction, pour faire la première page a choisi des œuvres plastiques réalisées par les enfants du village : de magnifiques pommes !

Quel honneur pour nos petits journalistes en herbe ! Le prochain numéro sortira en juin et parlera du sport.



L'Echo Lien est écrit conjointement par 1 800 enfants répartis dans 19 établissements scolaires, du secteur public, comme du secteur privé. Un beau projet ! Curieux, vous aimeriez le lire ? Rien de plus simple, abonnez-vous ! Des bulletins sont disponibles en Mairie. Tarif 6 ¢ pour l'année, 3 numéros, fascicule intégralement en couleur, papier glacé, 40 pages.

Pour en savoir plus : lecholien.blog4ever.com

Amandine, animatrice a travaillé avec les enfants les différents aspects du journalisme : Qu'est-ce qu'une info ? D'où vient-elle ? Pour qui écrit-on ? Quelles sont les différentes étapes de la fabrication d'un journal... Un apprentissage qui suscitera peut-être des vocations... l'avenir nous le dira ! « J'ai été étonné de découvrir ma pomme sur le journal » confie un enfant. L'étonnement n'est-il pas un des traits de caractères d'un journaliste ? Etonner, c'est être curieux. Les écoliers l'ont été. Mais l'enfance a toujours eu cette formidable capacité, ce n'est pas un scoop.

Les petits journalistes Eterciens participeront de nouveau à l'Echo Lien l'an prochain !



TRAVAUX

Réfection des logements locatifs

La commune propose des logements à la location à l'ancien presbytère et au-dessus de la salle communale. Cela permet, d'une part, d'entretenir son patrimoine immobilier, et d'autre part, de donner vie au village.

Rénovation des appartements du presbytère :

Depuis leur première mise en location en 1987, aucune rénovation n'avait été effectuée, hors entretien courant, dans ces trois appartements.

Les travaux réalisés concernent notamment la mise aux normes électriques ainsi que l'isolation thermique et phonique.

Rénovation de l'appartement au-dessus de la salle communale :

Concernant cet appartement, de gros travaux de réparations et de mises aux normes ont été entrepris.

A l'instar des logements du presbytère, cet appartement n'avait jamais fait l'objet de travaux importants depuis sa mise en location en 1984.



Sécurisation piéton, route de la Fruitière

Une grande partie du trottoir a été repris pour faciliter la circulation des piétons. Des potelets, éléments structurant et de protection, ont été intégrés pour assurer la pleine sécurité.



Parking public



Le parking public aux abords de l'atelier municipal, route de la Fruitière, a été sommairement aménagé. Cette aire de stationnement permettra aux habitants du secteur route de la Fruitière de pouvoir stationner légalement et ce, en toute sécurité. Ce parking permettra aussi, de mieux répartir et ordonner le stationnement des véhicules du lotissement « Le Verger ».

Des travaux voirie pour aujourd'hui et pour demain.

Du renouveau pour le hameau du Bioley et la route des Fontaines.



Le hameau du Bioley

Ce secteur, situé sur la route départementale RD238, voit passer quotidiennement un nombre important de véhicules de transit. Une partie va être totalement réaménagée depuis l'entrée en agglomération, côté Hauteville/Fier, et la route de chez Démotz.

C'est un très gros chantier qui va démarrer le 26 juin et pour une période d'environ 4 mois.

Du 26 juin au 10 juillet 2017, un alternat par feux tricolores sera mis en place. Ensuite, une déviation par le chef-lieu de Sâles se fera jusqu'au 25 novembre 2017. La traversée du Bioley ne sera alors plus possible pendant cette période.



Le coût global des travaux s'élève à 522 174,36 € TTC, sachant que la Communauté de Communes de Rumilly, gestionnaire pour l'assainissement et l'eau potable, et le SYANE 74 pour les réseaux électriques, vont également réaliser des travaux selon leurs compétences.

La part de la commune représente un montant de 184 262,04 € TTC.

La commune percevra des subventions pour un montant de 18 950,00 € TTC.

Le Département participera financièrement à cette opération.

La route des Fontaines

Cette voie débouchant sur la route départementale RD238, au cœur du Chef-lieu, dans un secteur en pleine expansion démographique, doit s'inscrire dans une vision à long terme pour anticiper et préparer l'avenir.

Les travaux vont démarrer le 17 juillet 2017 pour une durée de 4 mois.

Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue avec la mise en place d'un alternat par feux tricolores.

Le coût global des travaux s'élève à 545 806,20 € TTC. La Communauté de Communes de Rumilly et le SYANE 74 participent également aux travaux.

La part communale est de 258 441,48 € TTC.

La commune percevra des subventions pour un montant de 13 256,00 € TTC.



Pour chacun de ces aménagements, nous cherchons à rassurer et séparer les piétons de la circulation automobile en agissant prioritairement sur la réduction de la vitesse des véhicules.

De la même manière, pour conforter encore plus les déplacements piétons dans le Chef-lieu et réduire la vitesse automobile, nous procéderons à de nouveaux aménagements.

Autour de l'aire de jeux

Pour le grand plaisir des parents et des nounous, l'aire de jeux « petite enfance » des Luches s'est dotée d'une table et bancs intégrés.



COMMUNICATION

Un site internet pour la commune à la rentrée d'automne.

Depuis plusieurs semaines, nous travaillons à élaborer un portail web. Aux manettes, Pierre-Philippe LAURENT, le secrétaire de mairie, Lionel SALSON, Maire-Adjoint et le Maire.

Nous nous concertons et échangeons régulièrement avec le prestataire de service LOGIPRO à qui a été confié l'interface du site Internet de la commune. Celui-ci sera finalisé et disponible à la rentrée d'automne.

On y trouvera notamment les procès-verbaux des conseils municipaux, l'agenda de l'actualité de la commune, les numéros utiles, etc. La population sera ainsi informée en temps réel de l'actualité du village.

Quant au bulletin municipal, dont la parution est annuelle, celui-ci demeurera le pendant, sur papier, du site Internet, pour ceux qui, par exemple, ne disposent pas de connexion ...

Le coût annuel du bulletin municipal est de 3 000 € contre 500 € seulement pour la mise à disposition et la maintenance du site Internet proposé par LOGIPRO.



COMMUNE NOUVELLE

Pourquoi se regrouper ?

Pour faire face à un enjeu majeur : celui du meilleur service rendu à la population, avec un champ d'action plus efficace tout en pérennisant chaque commune et en respectant l'identité de chacune.

Parce que l'intérêt général est notre seule préoccupation.

Si rien ne change, nous devons prendre, dans un avenir proche, des décisions douloureuses : diminution des investissements et des services à la population et/ou augmentation des impôts.

Parce que nous ne voulons pas être confrontés à de tels choix.

Parce que nous refusons la fatalité.



Alors, avec quelle commune ?

Au regard de la loi, il n'est pas possible d'organiser un référendum citoyen.

Cependant, nous avons la volonté de débattre avec vous pour avoir la meilleure association possible.

Alors, à quelle échéance ? Suite aux prochaines réunions publiques.

Après le vote du Conseil Municipal qui sera organisé courant 2018 et avant les prochaines élections municipales de 2020.

Malgré toutes ces interrogations, le projet engagé devra et doit aboutir.

Nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences que ce rapprochement pourrait entraîner, mais ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'une fusion sera inéluctable à moyen terme.



CPIE Bugey Genevois

Devenez assistant familial en milieu rural : un métier riche de sens au service de la protection de l'enfance.

Le CPIE Bugey Genevois (association basée à Seyssel) recrute des assistants familiaux week-end/vacances pour son service de placement familial en milieu rural.

Au même titre que les Conseils Départementaux, le CPIE Bugey Genevois est un employeur pour les assistants familiaux du territoire. Cependant nous ne sommes pas « concurrents » des services départementaux, nous sommes même complémentaires : nos familles d'accueil exercent leur activité sur les temps **de week-end et vacances scolaires**. Ce fonctionnement permet ainsi une alternance d'accueil pour les enfants pris en charge à temps plein par les assistants familiaux du département ou en maison d'enfants à caractère sociale (MECS). Un assistant familial embauché au CPIE Bugey Genevois peut également l'être par un Conseil Départemental (double employeur).

Les assistants familiaux sont à l'écoute, compréhensifs et contribuent au bien être des enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance. Ceux embauchés au CPIE Bugey Genevois vivent en milieu rural et sont sensibles aux enjeux liés à l'environnement. Ils exercent à domicile et fonctionnent en réseau.

Pré requis : Agrément PMI obligatoire (Protection Maternelle et Infantile), possibilité d'être accompagné par le CPIE Bugey Genevois dans les démarches pour l'obtention de l'agrément.

Des réunions d'information sur le métier d'assistant familial sont organisées régulièrement par le Conseil Départemental de Haute Savoie.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce métier ou sur notre structure, nous sommes disponibles pour répondre à vos interrogations.

Nous pouvons également accompagner les candidats dans leur parcours vers ce métier (obtention de l'agrément).

N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Cortier, chef de service au CPIE au 04 50 59 00 61 ou par mail cpie.bugeygenevois@wanadoo.fr



François CAPUTO

directeur

06 37 43 71 02

direction@adcr-asso.fr

Tél: 04 50 64 53 87 LD: 04 50 64 55 16



Aide à domicile canton de Rumilly

Faciliter le soutien à domicile, c'est la mission essentielle que l'association ADCR, forte de ses 90 aides à domicile, assure au quotidien sur le canton de RUMILLY. Sans but lucratif, son objectif principal est de permettre aux personnes âgées et/ou handicapées de rester le plus longtemps possible à domicile. Elle réalise une aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne, préserve l'autonomie de la personne, permet de rompre l'isolement social, **SEPT JOURS SUR SEPT**.

Avec son service d'accompagnement véhicule, l'ADCR facilite également la mobilité et le lien social pour des personnes dont la situation ne permet plus de se déplacer de façon autonome.

Des bureaux, situés au 1 rue de la liberté à RUMILLY, sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h de 13h30 à 16h45.

Le centre de soins infirmiers, structure de proximité, est géré par l'ADCR. Il dispense sur prescription médicale ou hospitalière des soins infirmiers au centre et à domicile.

Ouvert à tous, le centre de santé infirmier assure le soutien à domicile en faveur des personnes en perte d'autonomie et les retours à domicile suite à une hospitalisation.

Le CSI permet:

- De rester à domicile
- De faciliter le retour à domicile suite à une hospitalisation.

Les infirmières du centre assurent les soins des plus simples aux plus techniques.

Les infirmières diplômées d'état salariées du centre, assurent des soins sur prescriptions médicales.

Tél: 04 50 64 53 87

Mail : contact@adcr-asso.fr

Site internet: www.adcr-asso.fr

J'ai une Passion



Passionnée par les fleurs depuis l'âge de dix ans, Anaïs a passé un CAP et un BP de fleuriste.

Elle est désormais artisan fleuriste depuis maintenant une année, à Cran Gevrier. Créatrice de compositions, elle effectue aussi de la décoration à domicile.



Toutes ses commandes de fleurs s'effectuent via internet.

Ses fournisseurs sont principalement français, sauf pour les roses qui viennent d'Equateur ou des Pays-Bas.

J'ai une Passion

Elle propose également la livraison de fleurs à domicile, commandes qui peuvent être passées aussi via son site internet.

Victime de son succès, Anaïs envisage d'embaucher une employée afin de l'assister car le travail ne manque pas !

Enfin, un projet original qui lui tient à cœur : mettre en place un salon de thé dans sa boutique.



Dès que l'on franchit la porte de cet espace, les arômes qui se dégagent de toutes les variétés de fleurs, nous invitent dans un lieu de convivialité où se marient bonheur, gentillesse et joie de vivre.

Anaïs vous y accueillera avec plaisir et prodiguera ses conseils et astuces.



Associations, le mot des Présidents

ACCA



Le nombre des sociétaires cette année est de 17 chasseurs, répartis en quatre équipes. Le Président est M. René PETELAT.

Plusieurs lâchés de gibier sont prévus cette année, tels que des lièvres ou des faisans.

L'Assemblée Générale est prévue fin Juin.

MATINEE DE RENCONTRE

Afin de mieux faire connaître aux Eterciens l'utilité d'une association de chasseurs sur notre commune, l'ACCA organisera une matinée de rencontre avec les habitants d'Etercy. La présentation de l'association ainsi que des explications sur la gestion de la faune, les lâchers de gibiers, les zones de chasse, qui sont depuis peu bien délimitées pour un meilleur partage de la nature avec les randonneurs ou vététistes, seront au programme. La date de cette matinée n'a pas encore été définie. Mais gageons sur la période automnale.



Sur cette photo une partie des membre de l'ACCA: Hervé BOUSSY, Maryline FILLON, Alexis SETTO, René PETELAT, Jean-Luc CUSIN, Benjamin FABILOUX, Yannick PETELAT.

CLUB DES EDELWEISS



Le club des EDELWESS réunit les aînés de notre village. Fort de 35 adhérents ils se retrouvent un mardi sur deux à la salle communale, d'Octobre à Juin.

Le club propose maintes activités : Restaurants, voyages organisés, jeux de cartes, pétanque, ...

L'Assemblée Générale a lieu en Février.

Si vous souhaitez les contacter:

M. Rosset, Président: 06.18.48.69.52

Mme Drevet: 06.64.35.45.98

A P E



L'Amicale des Parents d'Elèves n'a qu'un seul souci: Le bien être et l'épanouissement de leurs bambins dans l'enceinte de notre école communale.

Pour cela, l'association présidée par Mme Sophie BOISIER organise un certain nombre de manifestations tout au long de l'année:

Un Loto, un concours de belote, une Kermesse et même une vente de viennoiseries chaque premier dimanche du mois.

Toutes ces manifestations permettent de financer des activités pour les enfants.

L'Amicale des Parents d'Elèves lance un appel à toutes les personnes qui seraient intéressées pour les rejoindre de prendre contact avec les membres du bureau.

A S L E



L'association **ASLE** présidée par Mme Valérie DOUSSOT existe depuis 1986 et propose certaines activités sportives telles que Yoga ou Zumba.

L'association compte 70 adhérents et espère mettre en place des cours de pilate dès le mois de septembre prochain.

L'Assemblée Générale est prévue au mois de juin.

COMITE DES FETES

**Fête du village le 24 Juin:
Avec le concours de toutes les associations**



Le Comité des Fêtes d'Etercy organise plusieurs manifestations tout au long de l'année.

Le rôle de l'association présidée par M. Julien STORTI est de fédérer un maximum d'habitants autour de ses projets et également de favoriser dans notre village le lien inter-générationnel avec les nouveaux et les anciens habitants. Il s'agit avant tout de privilégier l'aspect de convivialité et de festivité !

Bravo à toute l'équipe du Comité des Fêtes !!!

Etat civil 2016/2017

Naissances



Noms et Prénoms	Date de Naissance	Lieu de Naissance
BOURLÈS Mia, Catherine, Sylviane	28 mai 2016	Annecy
JOSSERAND Juliette, Elie	9 novembre 2016	Annecy
PALLAS Eva, Monique	18 décembre 2016	Annecy
HIÉ BELLON Bastiane, Fernand, Henri	4 avril 2017	Annecy

Mariages



Noms et Prénoms	Date des Actes
BRISEBARD Thierry Marcel Pierre et ROURE Clémence Ketty Brigitte	17 septembre 2016
OPINET Jérémy Roger Laurent et ORTIZ ARREGUIN Maritza Elizabeth	19 novembre 2016
HANSCOTTE Benjamin Emmanuel Christophe et DAVIOT Anaïs Isabelle Andrée	1er avril 2017

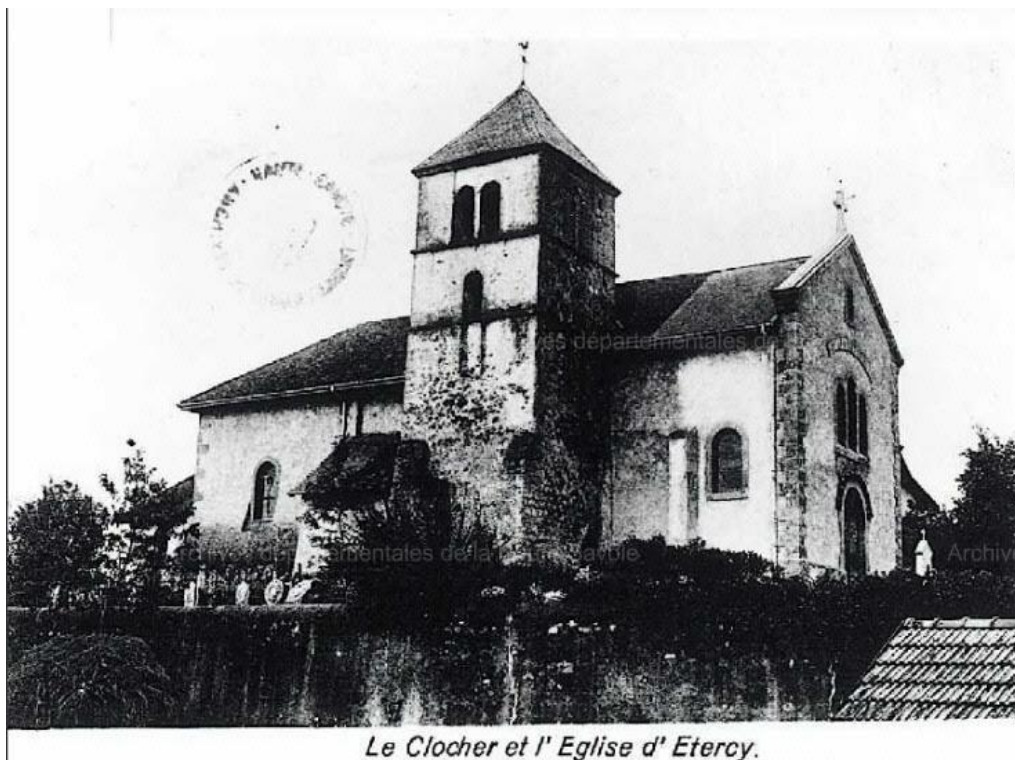
Décès



Noms et Prénoms	Date du décès	Lieu de décès
BOUSSY Raymond, Louis, Joseph	3 janvier 2016	Etercy
MUGNIER Albert Camille	15 février 2016	Epagny Metz-Tessy
BUTTET Maurice Nicolas Émile	12 juillet 2016	Rumilly
BUISSON Colette Zoé	3 octobre 2016	Epagny Metz-Tessy
BRAND Yvonne Andrée	7 octobre 2016	Rumilly
TUFNER Jean-Emile Ferdinand	16 mars 2017	Talloires-Montmin
DEBISE Georges	13 mai 2017	Annecy



ETERCY D' ANTAN



Le clocher d'Etercy a été bâti en 1516. Son troisième étage, démoli à la Révolution Française, n'a pas été restauré.

Le Clocher et l'Eglise d'Etercy.

A la révolution, les révolutionnaires s'en prenaient aux églises. Pour la principale raison que lorsque l'on entrait dans une commune on ne voyait pas la mairie mais le clocher. La devise évoquée était « il portait atteinte à l'identité de la République ». Avant la révolution le clocher de l'Eglise d'Etercy se composait de trois étages au lieu de deux aujourd'hui.

L'église, placée sous le vocable de Saint Paul, est le plus ancien édifice de notre village, ETERCY, commune rurale de l'Albanais. On situe l'origine de son clocher au XVI^{ème} siècle (1575). L'église reconstruite entre 1859 et 1861, dans un style pseudo-roman et sur les directives de l'architecte Ansaldo, à l'époque où le village connut une population forte de 440 habitants (il faut attendre 1990 pour retrouver pareil chiffre) fut agrandie et embellie, notamment la façade principale, en 1893 et 1896.

Un fait important a lieu le 22 octobre 1610, avec la venue dans notre église de St-François de Sales : la chapelle latérale surbaissée (XV^{ème} siècle) est dotée d'une belle vierge en bois dorée tenant l'enfant Jésus dans ses bras. La chapelle est consacrée à la vierge sous l'appellation de Notre Dame du Rosaire et à Saint-Bernard. En 1869 on y ajoutera le vocable de Saint Joseph.

En 1985 décision est prise de restaurer le chauffage, puis en 1992 c'est la façade et le clocher qui prennent un coup de jeune. Reste le plus difficile financièrement et esthétiquement: restaurer l'intérieur. Quand survient le 14 Juillet 1996... un tremblement de terre qui va accélérer le processus puisque l'édifice est devenu dangereux. Et le dimanche de Pâques 1997, elle est à nouveau ouverte au culte au grand bonheur des Eterciens.

Jackie Lereboullet

Infos pratiques



Numéro d'urgence
SAMU faire le 15
Gendarmerie faire le 17
Pompiers faire le 18

La mairie sera fermée pour les congés estivaux du 2 au 18 août 2017

Services sociaux de Rumilly
Tél: 04.50.64.69.02

Plateforme des Services à Domicile de l'Albanais

25 domaine de la Fruitière
74150 Marigny Saint Marcel
Tél: 04.50.01.87.15
e.mail: sigal.plateforme@wanadoo.fr
Fax: 04.50.01.87.16

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a mis en place un site internet dédié aux personnes âgées: www.ageplus74.fr

Portage à domicile

1 avenue Gantin, 74150 Rumilly
Tél: 04.50.01.87.00

Coup de Pouce Emploi

30 rue Montpellaz 74150 Rumilly
Tél: 04.50.01.55.13
Fax: 04.50.01.02.88

Epicerie Sociale Jeanne Burdin

Croix rouge française
21 place de l'Hôtel de ville
74150 Rumilly
Tél: 04.50.02.40.43

ALZHEIMER 74

Maison du Département
16 rue Edouard André 74150 Rumilly
Tél: 04.50.64.50.28

Charcuterie
Boucherie - Traiteur



J. Dunand
28 Place de l'Hôtel de Ville
Rumilly
Tél. 04.50.01.10.17

Gilles PORRET

Peinture - Décoration
Revêtement muraux et sols

Tél. et fax 04 50 01 11 57
Portable 06 81 19 46 94

Chemin du Bron
74150 RUMILLY